

Renvoyée à la Commission des Finances.

2.—De propriétaires de la rue Notre-Dame demandant que ladite rue soit élargie depuis la rue Canning jusqu'à l'avenue Atwater.

3.—De contribuables demandant que la "Montreal Street Railway Co." soit tenue de desservir le haut de la rue Canning.

4.—De la "Bell Telephone Co." à l'effet d'ouvrir certaines rues afin de localiser des poteaux.

5.—Du "Hervey Institute" demandant l'effacement de la ligne homologuée de la rue LaMontagne.

Renvoyées à la Commission de la Voirie.

6.—Protêt de M. P. Labelle au sujet de la construction de la caserne de pompiers No 5.

7.—De M. G. Sargius, à l'effet d'ériger une chaudière à vapeur au No 35 de la rue Rivard.

8.—De contribuables de la Pointe Saint-Charles (1) contre la construction d'une manufacture par M. T. Préfontaine; (2) une autre requête favorisant la construction de ladite manufacture.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

9.—Arrêté ministériel modifié cédant à la Ville la propriété de l'île Sainte-Hélène moyennant \$200,000;

(b) Communication du premier ministre de la Puissance insistant auprès de la Ville pour qu'elle réponde audit arrêté ministériel;

(c) Opinion des avocats de la Ville.

M. l'échevin ROBILLARD, appuyé par M. l'échevin SADLER,

Propose: Que la Ville de Montréal accepte du Gouvernement Fédéral la cession de l'île Sainte-Hélène aux conditions mentionnées dans un rapport du Comité du Conseil Privé, approuvé par le Gouverneur Général, le 4 juin 1906, et qu'une demande soit faite à la Législature de Québec à sa prochaine session pour obtenir le pouvoir d'emprunter la somme de \$200,000 pour payer au Gouvernement Fédéral le prix de ladite île, et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient autorisés à signer tous les actes nécessaires en rapport avec cette cession après que ces actes auront été approuvés et tous les titres du Gouvernement vérifiés par les notaires et les avocats de la Ville.

M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin CLEARHUE, propose en

Amendement: Que la cession de l'île Ste-Hélène à la ville de Montréal ne soit pas acceptée maintenant mais que l'arrêté ministériel soit référé à la Commission des Finances pour plus ample examen et faire rapport au Conseil le plus tôt possible.

Et un débat s'engageant, ledit amendement est mis aux voix, est affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

10.—De MM. Vipond & Vipond, offrant de fournir le gaz et l'électricité aux citoyens.

M. l'échevin GADBOIS, appuyé par M. l'échevin LABRECQUE,

Propose: Que ladite communication soit renvoyée à la Commission Spéciale re Gaz, instituée par le Conseil le 5 juillet 1906, avec instruction de faire un rapport sur l'offre qui contient cette communication, lorsque la Commission fera son rapport sur la première question qui lui a été soumise.

M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin MERCIER, propose en

Amendement: Que ladite communication soit renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage avec prière de l'étudier et de faire rapport.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin TURNER, propose en

Sous-amendement: Que ladite communication soit renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage avec prière de s'aboucher avec MM. Vipond & Vipond et de faire rapport au Conseil sur le montant du dépôt à requérir pour garantir de la bonne foi des industriels qu'ils représentent et que, dans l'intervalle, la proposition principale et l'amendement soient déposés sur le bureau.

Le Conseil se partage sur ledit sous-amendement:

Pour: Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Leclaire, N. Lapointe, Nault,—7.

Contre: Payette, Larivière, Yates, Clearihue, Major, Robillard, Sadler, Stearns, DeSerres, Duquette, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward,

2.—From proprietors Notre-Dame street asking that said street be widened from Canning street to Atwater Avenue.

3.—From ratepapers asking that the Street Railway Co. be instructed to operate a street car line up Canning st.

4.—From Bell Telephone Co. to open certain streets for pole location.

5.—From Hervey Institute asking for erasure of homolopated line of Mountain street.

Referred to the Road Committee.

6.—Protest by P. Labelle ament the erection of No. 5 Fire Station.

7.—From G. Sargius, to erect a steam boiler at No. 35 Rivard street.

8.—Ratepayers Point St. Charles (1) against erection of proposed factory by T. Préfontaine and (2) in favor of the same.

Referred to the Fire and Light Committee.

9.—(a) Amended order in Council ceding St. Helen's Island to the City for \$200,000, and (b) Premier of Canada urging the City to reply to said order in Council, and (c) City Attorneys.

Ald. ROBILLARD, seconded by Ald. SADLER.

Moved: That the City of Montreal accept from the Dominion Government the cession of St. Helen's Island upon the conditions mentioned in a report of the Committee of the Privy Council, approved by the Governor General, on the 4th June 1906, and that application be made to the Quebec Legislature, at its next session, for power to borrow a sum of \$200,000 to pay to the Dominion Government the price of said Island, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign all the necessary deeds in connection with such cession, after said deed have been approved and all the titles verified by the City Notaries and the Law department.

Moved in amendment by Ald. PAYETTE, seconded by Ald. CLEARHUE,

That said cession be not now agreed to, but that said order in Council, as well as the opinion of the Law Department just read, be referred to the Finance Committee for examination, and report as soon as possible.

And a debate arising, said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

10.—From Messrs. Vipond & Vipond, offering to supply gas and electricity to citizens.

Ald. GADBOIS moved, seconded by Ald. LABRECQUE,

That said offer be referred to the special Committee re Gas, appointed by Council on the 5 July 1906, with instructions to report thereon when reporting upon the first matter submitted to them.

Moved in amendment by Ald. YATES, seconded by Ald. MERCIER,

That said offer be referred to the Fire and Light Committee for examination and report."

And a debate arising,

Moved in sub-amendment by Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. TURNER,

That said offer be referred to the Fire and Light Committee with instructions to interview Messrs. Vipond & Vipond, and report to Council on the amount of the deposit to be required as a guarantee of the good faith of their clients, and that in the meantime both the motion and the amendment remain on the table.

The Council divided thereon:

Yeas: Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Leclaire, N. Lapointe, Nault—7.

Nays: Payette, Larivière, Yates, Clearihue, Major, Robillard, Sadler, Stearns, DeSerres, Duquette, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.